



## PROCÈS-VERBAL

### Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le dix-septième (17<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre 2022 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Jean Thifault, conseiller	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	Information
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022	Décision
1.4	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5	Adoption des comptes à payer	Décision
1.6	Dépôt de la situation financière au 13 octobre 2022	Information
1.7	Suivi des dossiers municipaux	Information

#### 2. Administration

2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Réponse du MTQ au sujet de l'installation d'affiche de réduction du bruit	Information
2.3	Nomination – Comité d'accès à l'information	Décision
2.4	Déneigement – Rang des Granites – Secteur Weedon	Décision
2.5	Déneigement – Club de chasse et pêche	Décision

#### 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1	Adoption des plans préliminaires du Centre multifonctionnel	Décision
3.2	Centre multifonctionnel – Mandat pour analyse du sol	Décision
3.3	Adoption des ententes du programme Rénovation Québec	Décision
3.4	Demande d'un projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté	Décision
3.5	Fonds pour l'accessibilité	Décision

#### 4. Infrastructures municipales

4.1	Approvisionnement d'eau potable – Entente avec le propriétaire du lot 5 643 630	Décision
4.2	Deuxième puits d'essai	Décision
4.3	Mandat à la firme Cain Lamarre - Expropriation du lot 5 643 378	Décision

#### 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1	Démission de M. Jonathan Carrier au poste d'inspecteur municipal	Information
5.2	Embauche de Mme Nancy Guillot au poste d'inspectrice municipale	Décision

- |            |   |             |
|------------|---|-------------|
| <b>6.</b>  | <b>Vie communautaire, services de proximité, et tourisme</b>  |             |
| 6.1        | Demande de financement - Constellation du Granit  | Décision    |
| 6.2        | Entente de financement dans le cadre du Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités volet 3 | Décision    |
| <b>7.</b>  | <b>Communications</b>   |             |
| 7.1        | Adoption de la stratégie de communication de la municipalité de Stratford   | Décision    |
| <b>8.</b>  | <b>Loisirs et culture</b>   |             |
| 8.1        | Demande d'appui par le Cercle des fermières de Stratford pour une demande de subvention PNHA 2022-2023                        | Décision    |
| <b>9.</b>  | <b>Finances, budget et taxation</b>   |             |
| <b>10.</b> | <b>Urbanisme et environnement</b>   |             |
| 10.1       | Collecte et transport des matières résiduelles – Choix du fournisseur   | Décision    |
| 10.2       | Collecte et transport des matières recyclables – Choix du fournisseur   | Décision    |
| 10.3       | Collecte et transport des matières organiques – Choix du fournisseur  | Décision    |
| 10.4       | Nomination au Comité consultatif d'environnement  | Décision    |
| 10.5       | Certificats de conformité   | Information |
| 10.6       | Avis de motion – Règlement 1208 sur l'affichage   | Information |
| <b>11.</b> | <b>Sécurité civile</b>  |             |
| 11.1       | Adoption du Budget 2023 de la Régie des rivières  | Décision    |
| 11.2       | Motion de remerciement – Martin Paquette  | Décision    |
| <b>12.</b> | <b>Affaires diverses</b>  |             |
| <b>13.</b> | <b>Liste de la correspondance</b>   |             |
| <b>14.</b> | <b>Période de questions</b>   |             |
| <b>15.</b> | <b>Certificat de disponibilité</b>  |             |
| <b>16.</b> | <b>Levée de la séance</b>   |             |

## **1. Items statutaires**

Ouverture de la séance à 19 h 08.

### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2022-10-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **1.2 Période de questions**

Aucune question n'a été soumise au conseil.

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022**

Correction au point 5.1, remplacer les mots «politique» par «procédure».

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022 tel que corrigé.

2022-10-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

#### 1.5 Adoption des comptes à payer

##### **Liste des comptes à payer en date du 17 octobre 2022**

1	INFOTECH (Contrat de soutien 2022-2023)	8 168,97 \$
9	BILO-FORGE INC. (Fer plat, tuyaux bouchine, fer rond, fer angle)	435,13 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (mg 112 et pierre CG-14)	5 452,63 \$
17	MRC DU GRANIT (Cueillette des boues et fosses septiques)	34 431,76 \$
18	TÉLÉ ALARME PLUS (Liaison à la centrale et appel service alarme centre multi.)	21,25 \$
21	J.N. DENIS INC. (Globe halogène H3 24 V 70 W)	116,72 \$
29	VILLE DE DISRAELI (Site d'enfouissement - 4e versement)	4 438,42 \$
34	MEGABURO (papier, stylos, enveloppes, calendriers, agendas)	332,75 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (Avis de mutations)	60,00 \$
100	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC (Bail lots accès public)	82,78 \$
100	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2e versement - Sureté du Québec)	110 402,00 \$
339	VILLE DE LAC-MÉGANTIC (Remises pour constats et règlements municipaux)	835,29 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (Mazout, essence et diésel)	11 641,39 \$
480	GARAGE LUC BELIVEAU (Vidange d'huile - Ram 1500 2017)	60,01 \$
518	RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC. (Frais de traitement des matières premières)	2 251,79 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	373,06 \$
664	SEL WARWICK (QUÉBEC) INC. (Sel à glace en vrac)	1 826,55 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (Cueillette et transport matières recyclables)	5 967,30 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (Cueillette composte & déchets)	11 609,61 \$
729	GUY BELLAVANCE (Vêtements)	201,12 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (Gants soudeurs, filtres, journal d'inspections)	299,25 \$
869	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC. (Lames, Sabot, support à sabot et tige de pied)	5 317,59 \$
1052	LE PRO DU CB INC. (Temps d'onde sur tour de communication 1er oct 22 au 1er oct 23)	1 724,63 \$
1066	ALSCO CORP. (Nettoyage de vêtements)	328,74 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (Traitement déchets & compost)	18 438,33 \$
1142	PUBLIFORME INC. (Panneaux borne-fontaine)	1 850,87 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL (Inspection des extincteurs)	610,92 \$
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU (Vêtements)	167,87 \$
1226	LOCALISATION BOIS-FRANCS INC. (Recherche fuite sur le réseau aqueduc)	557,04 \$
1234	PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (Domaine Aylmer - localiser tuyaux bâtisse)	462,20 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC. (Trojan - UV )	3 086,85 \$
1249	TGS INDUSTRIEL (Acétylène et air liquide)	189,76 \$
1320	RAYNALD DOYON (Essuie-tout, essuie-mains, papier hygiénique et sacs poubelle)	392,06 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (Honoraires professionnels - Plancher de la bibliothèque)	2 347,91 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau potable et brute, eaux usées)	805,41 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF (Chlore liquide)	93,04 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (Reamer et mèche)	226,87 \$
1425	NATHALIE BOLDUC (déplacements et pliage Stratford-Info)	116,50 \$
1483	LIGNES DE STATIONNEMENT MF (Marquage lignes terrains de tennis et pickleball)	1 552,16 \$
1509	ÉRIC COTE (Vêtements)	66,66 \$
1528	CAIN LAMARRE (Services professionnels en urbanisme et administration)	882,80 \$
1558	DANIA BOISVERT (eau pour station eau potable)	84,00 \$
1589	ESCOUADE CANINE MRC 2017 (Frais adm octobre, novembre et décembre 2022)	820,06 \$
1591	ECCE TERRA (Certificat de piquetage rues des Cèdres, Elgin et Peupliers)	3 018,09 \$
1597	DENYSE BLANCHET (déplacements, repas et colloques d'avril à octobre 22)	1 254,46 \$
1606	WILLIAM LECLERC BELLAVANCE (Filet de Pickleball/permis d'alcool pour Comité culturel)	1 181,00 \$
1613	DUFRESNE, SAVARY & ASSOCIÉS INC. (Inspection/évaluation : 170 avenue Centrale Nord)	2 874,38 \$
1614	VAUSCO CENTRE DE SERVICE (Pneus pour camion incendies)	2 028,16 \$

1630	CAROL PEINTURE D'AUTOS INC. (Peinture et primer)	169,82 \$
1650	ARCHITECH DESIGN (Conception préliminaire en cours du Centre-multi)	4 872,07 \$
1653	LOCATION SBI (Laveuse à pression eau chaude)	90,55 \$
1654	JONATHAN CARRIER (déplacements août et septembre 2022)	153,75 \$
1659	LES FORAGES NELSON GAGNE (Mobilisation foreuse sur chenille et forage puits)	20 189,61 \$
1660	DISTRIBUTION D'OUTILS E. GALIPEAU INC. (Métalhandleflex et bundle)	960,46 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>275 922,40 \$</b>

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2022-10-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.6 Dépôt de la situation financière au 13 octobre 2022

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 13 octobre 2022.

### 1.7 Suivi des dossiers municipaux

#### **Vie communautaire, loisirs et culture**

Le comité bibliothèque a organisé une conférence de la Pie Curieuse qui a regroupé une quinzaine de personnes.

Le comité culturel a organisé une soirée karaoké. De 60 à 70 personnes ont participé et ont apprécié l'événement qui fut intergénérationnel tant pour les chansons que pour les personnes présentes..

Le comité des loisirs organisera une soirée Halloween le samedi 29 octobre au centre multifonctionnel de 16h à 20h.

#### **Sécurité publique**

La Municipalité remboursera, jusqu'au 30 novembre 2022, les frais d'inscription des citoyens qui suivront une formation RCR-DEA jusqu'à concurrence de 65\$.

## 2. Administration

### 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

**QUE** les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
------	--------	------	--------------------

29 septembre	Conseil jeunesse, famille, ainés (106 km=53\$)	Frontenac	Jocelyn Plante
15 septembre	Régie des rivières (40Km = 20\$)	Weedon	Richard Picard

2022-10-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.2 Réponse du MTQ au sujet de l'installation d'affiche de réduction du bruit

À la suite de l'analyse de vos demandes, nous installerons donc des affiches de sensibilisation aux entrées de l'agglomération du Canton de Stratford.

Par la même occasion, nous augmenterons la dimension des panneaux annonçant la limite de 50 km/h afin d'améliorer leur visibilité. Ainsi, le message sur la vitesse à respecter pour traverser le village sera renforcé.

Cependant, de part et d'autre de l'entrée de la carrière d'Excavation Gagnon et Frères Inc., la vitesse affichée étant constante, les usagers n'ont pas à réduire leur vitesse comme à l'entrée d'une agglomération. Ainsi, seuls les camions entrant à la carrière doivent ralentir avant d'y accéder. C'est pourquoi nous suggérons que la sensibilisation leur soit directement adressée.

## 2.3 Nomination – Comité d'accès à l'information

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la Loi sur l'accès à l'information;

CONSIDÉRANT QUE la loi exige maintenant la création d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

DE NOMMER la mairesse et le directeur général greffier-trésorier au comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

2022-10-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.4 Déneigement – Rang des Granites – Secteur Weedon

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford est disposée à faire l'entretien d'hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2022-2023;

Il est proposé par M. Jean Thifault,  
et résolu :

QUE la Municipalité de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle accepte d'effectuer le déneigement du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2022-2023 au coût de 1 900 \$.

2022-10-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.5 Déneigement - Club de chasse et pêche

CONSIDÉRANT QUE le Club de Chasse et Pêche du lac Elgin est sur la liste des refuges de la municipalité en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2020, la Municipalité dégage la neige de l'entrée du Club régulièrement afin d'en assurer l'accessibilité;

CONSIDÉRANT la demande du Club de Chasse et Pêche du lac Elgin pour un déneigement complet du stationnement pour cet hiver;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

DE FIXER à 500 \$ le coût annuel du déneigement du stationnement du Club de Chasse et Pêche du lac Elgin pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-10-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**

#### **3.1 Adoption des plans préliminaires du Centre multifonctionnel**

Les plans préliminaires du Centre multifonctionnel sont présentés par la mairesse et le directeur général.

CONSIDÉRANT la réception des plans préliminaires du Centre multifonctionnel remis par l'architecte mandaté par la Municipalité;

CONSIDÉRANT la consultation des comités et organismes municipaux sur ces plans;

Il est proposé par M. Jean Thifault,  
et résolu :

D'ADOPTER les plans préliminaires du Centre multifonctionnel tel que présenté.

2022-10-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **3.2 Centre multifonctionnel – Mandat pour analyse du sol**

CONSIDÉRANT l'adoption des plans préliminaires;

CONSIDÉRANT QUE les plans prévoient un agrandissement;

CONSIDÉRANT QUE l'excavation pour l'agrandissement nécessite une analyse du sol;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
et résolu :

DE MANDATER la firme Englobe pour l'analyse du sol au coût de 16 500\$ plus taxes.

2022-10-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **3.3 Adoption des ententes du programme Rénovation Québec**

CONSIDÉRANT la résolution 2022-02-06 sur la participation au programme Rénovation Québec pour l'année 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE le programme Rénovation Québec est administré par la Municipalité, conjointement avec la Société d'Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la participation au programme nécessite la signature d'ententes entre la Municipalité et la Société d'Habitation du Québec;

Il est proposé par M. André Therrien,

et résolu :

D'AUTORISER Mme Denyse Blanchet, mairesse, et M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'entente concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et l'entente concernant la sécurité de l'information au nom de la Municipalité.

2022-10-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.4 Demande d'un projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté

CONSIDÉRANT le manque de place en garderie dans la MRC du Granit et la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet-pilote du ministère de la Famille permet actuellement aux municipalités d'accueillir jusqu'à deux responsables de service de garde éducatif dans leurs locaux;

CONSIDÉRANT l'objectif du plan de développement de la Municipalité à accueillir davantage de jeunes familles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le service de garde éducatif est un service essentiel pour les familles;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford effectue une demande au ministère de la Famille pour participer au projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford s'engage, si sa demande est acceptée, à fournir un local adapté, selon les modalités à établir avec la ou les responsable(s) en service de garde éducatif;

D'AUTORISER M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, et Mme Denyse Blanchet, mairesse, à signer les documents relatifs au projet-pilote de responsables d'un service de garde éducatif en communauté.

2022-10-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.5 Fonds pour l'accessibilité

CONSIDÉRANT le projet de la Municipalité d'agrandissement et de réaménagement du centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE ce projet inclut plusieurs éléments du plan d'action de la politique familiale et amie des aînés, tel que la relocalisation et la redéfinition du service de bibliothèque auprès des aînés, des familles et des jeunes, une augmentation des espaces communautaires favorisant la participation des aînés et l'accessibilité à ces nouveaux lieux par les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le projet est admissible au Fonds pour l'accessibilité;

Il est proposé par M. Jean Thifault,  
et résolu :

QUE le conseil municipal autorise, M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, à déposer une demande d'aide financière au Fonds pour l'accessibilité;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Fonds pour l'accessibilité, y compris les coûts non admissibles et tout dépassement de coûts;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient l'aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien du centre multifonctionnel subventionné.

2022-10-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **4. Infrastructures municipales**

##### **4.1 Approvisionnement d'eau potable – Entente avec le propriétaire du lot 5 643 630**

CONSIDÉRANT les périodes d'étiage vécues annuellement depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'augmenter l'approvisionnement en eau potable pour le village;

CONSIDÉRANT QUE la première priorité du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 est l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT les résultats de la levée VLF effectuée par la firme d'hydrogéologues LNA révèle deux sites potentiels pour installer un puits;

CONSIDÉRANT les discussions avec les propriétaires des différents sites;

CONSIDÉRANT le court délai pour réaliser les travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QU'un seul puits n'est pas suffisant pour combler les besoins d'eau potable à long terme de la municipalité;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

D'AUTORISER M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, à signer une Convention pour la recherche en eau souterraine avec RÉNOVATION ET EXCAVATION REEX INC., représentée par M. Simon Lessard, propriétaire du lot 5 643 630;

DE CONVENIR d'un prix d'achat comprenant le lot 5 643 378 et une somme de 15 000\$ pour la parcelle de terrain et le droit de passage à celles-ci, si les résultats du puits d'essai sont concluants;

D'AUTORISER M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, et Mme Denyse Blanchet, mairesse, à signer les documents notariés nécessaires au transfert de propriété au nom de la Municipalité, le cas échéant;

D'ASSUMER les frais d'arpentage et de notaire;

DE FINANCER cette dépense à même les sommes disponibles dans le programme de la TECQ.

2022-10-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **4.2 Deuxième puits d'essai**

CONSIDÉRANT QUE les Forages Nelson Gagné ont été mandatés pour creuser le premier puits d'essai et effectuer les essais de pompage;



CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite des services obtenus par l'entreprise;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

DE MANDATER les Forages Nelson Gagné pour creuser le deuxième puits d'essai et effectuer les essais de pompage pour un montant maximum de 21 170\$ plus taxes;

DE FINANCER cette dépense à même les sommes disponibles dans le programme de la TECQ.

2022-10-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 4.3 Mandat à la firme Cain Lamarre - Expropriation du lot 5 643 378

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire installer un puits sur le lot 5 643 630 du Cadastre du Québec, dans la mesure où l'eau y est en qualité et quantité suffisante pour combler les besoins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE, dans la mesure où un tel puits est installé sur le lot 5 643 630 du Cadastre du Québec, la Municipalité aura besoin d'une servitude de passage, d'installation et enfouissement des tuyaux et des fils électriques pour l'opération du puits, laquelle sera requise sur l'ensemble du chemin d'accès au puits;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 5 643 630 du Cadastre du Québec est d'accord pour céder une parcelle du lot précité ainsi que de consentir les servitudes décrites au paragraphe précédent, conditionnellement à ce que la Municipalité procède à un échange de terrains;

CONSIDÉRANT QUE dans ce cadre, la Municipalité doit acquérir le lot 5 643 378 du Cadastre du Québec, lequel est laissé à l'abandon, afin de pouvoir procéder à un échange de terrains avec le propriétaire du lot 5 643 630 du Cadastre du Québec en vue de compenser la perte de terrain et les inconvénients subis par ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité doit procéder par expropriation du lot 5 643 378 du Cadastre du Québec pour l'inclure dans sa réserve foncière;

CONSIDÉRANT QU'aucune entente n'est possible de gré à gré avec le propriétaire du lot 5 643 378 du Cadastre du Québec puisqu'il s'agit d'un bien sans maître appartenant à une succession dont les héritiers et le liquidateur semblent introuvables;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford autorise l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 643 378 du Cadastre du Québec;

QUE le conseil mandate la firme d'avocats Cain Lamarre pour poser tous les gestes requis pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du lot précité;

QUE le conseil mandate la firme d'avocats Cain Lamarre pour retenir les services d'un évaluateur agréé afin d'établir la valeur du lot 5 643 378 du Cadastre du Québec;

QUE le conseil entreprenne, à défaut d'entente avec le propriétaire de ce terrain, une procédure en expropriation devant le Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, dans le but d'acquérir la parcelle de terrain décrite ci-haut;

QU'À CETTE FIN, le conseil mandate la firme d'avocats Cain Lamarre pour représenter la Municipalité, notamment en ce qui a trait à la préparation d'un avis d'expropriation, la représentation devant le Tribunal administratif du Québec à l'égard de toutes mesures principales, incidentes ou accessoires, y compris, le cas échéant, la présentation devant

la Cour Supérieure du Québec d'une requête en vertu de l'article 54 de la Loi sur l'expropriation et toutes autres mesures ou procédures pouvant être requises;

QUE le conseil autorise, de plus, la mairesse et le greffier-trésorier à signer, le cas échéant, tout document relatif à la présente résolution pour et en faveur de la Municipalité de Stratford.

2022-10-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

### **5.1 Démission de M. Jonathan Carrier au poste d'inspecteur municipal**

M. Jonathan Carrier n'est plus en poste depuis le 30 septembre 2022.

### **5.2 Embauche de Mme Nancy Guillot au poste d'inspectrice municipale**

CONSIDÉRANT le départ de M. Jonathan Carrier, inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement en place depuis le 19 septembre 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, de procéder à l'embauche de Mme Nancy Guillot;

Il est proposé par M. Jean Thifault,  
et résolu :

D'EMBAUCHER Mme Nancy Guillot au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement, aux conditions de travail en vigueur dans la convention collective et les lettres d'entente;

D'ACCORDER à Mme Nancy Guillot les pouvoirs et responsabilités nécessaires à l'application des règlements.

2022-10-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **6- Vie communautaire, services de proximité et tourisme**

### **6.1 Demande de financement - Constellation du Granit**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford a reçu une demande de soutien financier provenant de la Constellation du Granit à l'effet d'ajouter des volumes neufs dans les paniers de Noël;

CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative est l'une des priorités retenues dans le Plan de développement Stratford 2030 « Ensemble en action »;

CONSIDÉRANT QUE des familles de Stratford ont bénéficié, l'an passé, de cette aide;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

D'ACCEPTER cette demande, pour une somme maximale de 150 \$.

2022-10-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Entente de financement dans le cadre du Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités volet 3

CONSIDÉRANT QUE depuis 2001 les taux d'inoccupation des logements sur le marché locatif privé ont chuté de façon notoire dans les grands centres urbains du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette situation a eu pour conséquence de provoquer une hausse du coût des logements disponibles et a occasionné des difficultés sérieuses aux ménages à revenu faible ou modeste en recherche de logements, particulièrement dans la période entourant le 1<sup>er</sup> juillet ou encore à la suite d'un sinistre;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec la Société prépare et met en œuvre, avec l'autorisation du gouvernement, les programmes lui permettant de rencontrer ses objets;

CONSIDÉRANT QUE, par le décret numéro 837-2022 du 18 mai 2022, la Société est autorisée à mettre en œuvre le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le volet 3 de ce programme prévoit l'octroi de subventions à des offices d'habitation afin que ces derniers informent, orientent et accompagnent tout ménage sans logis dans sa recherche de logement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford souhaite soutenir l'Office afin qu'elle maintienne son appui auprès des ménages sans logis en raison d'une pénurie de logements ou à la suite d'un sinistre par des services d'aide à la recherche de logement;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
et résolu :

DE CONTRIBUER au financement de ce programme pour un montant ne dépassant pas 2 000\$;

D'AUTORISER Mme Denyse Blanchet, mairesse et M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier à signer cette entente.

2022-10-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**7- Communication**

7.1 Adoption de la stratégie de communication de la municipalité de Stratford

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'améliorer les communications entre la Municipalité, les comités et la population;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration des communications nécessite un effort concerté de l'ensemble des acteurs concernés par la stratégie;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

D'ADOPTER la stratégie de communication de la municipalité de Stratford telle que déposée.

2022-10-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**8- Loisirs et culture**

8.1 Demande d'appui par le Cercle des fermières de Stratford pour une demande de subvention PNHA 2022-2023

CONSIDÉRANT la mission du Cercle des fermières de promouvoir le bénévolat, les échanges culturels, la préservation de nos valeurs, la transmission de notre patrimoine culturel et artisanal et de perpétuer la tradition;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des fermières appuie le développement et la participation active de nos aînées dans la région afin d'offrir des projets novateurs et créatifs à travers des rencontres, des cours, des ateliers pour ainsi assurer l'acquisition de nouvelles connaissances en arts textiles et nouvelles technologies;

CONSIDÉRANT QUE dans la cadre de sa politique familiale révisée en 2022, le conseil municipal souscrit à l'objectif d'encourager la participation active des aînés au sein de sa communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
et résolu :

D'APPUYER le Cercle des fermières de Stratford pour une demande de subvention dans le cadre du volet des projets communautaires du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour un projet permettant l'achat d'un métier 45 pouces, des cours personnalisés offerts aux aînés sur l'utilisation de logiciel tel Word, Excel et Fiberworks et de soutenir un programme de mentorat par les aînés bénévoles.

D'AUTORISER la mairesse à produire une lettre d'appui.

2022-10-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **9- Finances, budget et taxation**

## **10- Urbanisme et environnement**

### **10.1 Collecte et transport des matières résiduelles – Choix du fournisseur**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à trois (3) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission de Transport ordurier de la Région de l'Amiante inc. (TORA);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec T.O.R.A.inc pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2023, au montant de 94 969,35\$ taxes incluses, le service comprenant vingt-cinq (25) cueillettes, dont vingt-trois (23) régulières et deux (2) encombrants.

2022-10-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **10.2 Collecte et transport des matières recyclables – Choix du fournisseur**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à trois (3) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières recyclables pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission des Services Sanitaires Denis Fortier inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec Services Sanitaires Denis Fortier inc. pour la cueillette des matières recyclables pour l'année 2023, au montant de 69 950,79\$ taxes incluses, le service comprenant 26 collectes.

2022-10-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 10.3 Collecte et transport des matières organiques – Choix du fournisseur

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à trois (3) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières organiques pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT la réception d'une seule soumission de Transport ordurier de la Région de l'Amiante Inc. (TORA);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

Il est proposé par M. André Therrien,  
et résolu :

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec T.O.R.A.inc pour la cueillette des matières organiques pour l'année 2023, au montant de 56 337,75\$ taxes incluses, le service comprenant 28 collectes.

2022-10-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 10.4 Nomination au Comité consultatif d'environnement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 1154 constituant un comité consultatif en environnement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit que le comité consultatif en environnement est composé de 7 membres, dont 5 personnes non élues, nommées par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres non élus sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable;

CONSIDÉRANT QU'il y a 2 postes vacants au comité;

CONSIDÉRANT la réception de la candidature de Mme Geneviève Cloutier;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

DE NOMMER Mme Geneviève Cloutier comme membre du comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat terminant au mois de mai 2024.

2022-10-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 10.5 Certificats de conformité

La MRC a confirmé la conformité des règlements no 1194 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'inclure des dispositions relatives aux conteneurs de métal et no

1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de changer le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177.

#### 10.6 Avis de motion – Règlement no 1208 sur l’affichage

Je, soussigné, Richard Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le projet de règlement no 1208 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les normes d’affichage.

Le projet de règlement no 1208 est présenté par le directeur général.

### **11. Sécurité publique**

#### 11.1 Adoption du Budget 2023 de la Régie des rivières

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une présentation détaillée du budget 2023 de la Régie des rivières;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil à poursuivre sa collaboration avec la Régie des rivières;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
et résolu :

D’ADOPTER le budget 2023 de la Régie des rivières tel que présenté.

2022-10-25

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

#### 11.2 Motion de remerciement – Martin Paquette

CONSIDÉRANT QUE le sergent Martin Paquette de la Sûreté du Québec a été parrain de la municipalité de Stratford pendant les 16 dernières années;

CONSIDÉRANT QUE M. Paquette occupe maintenant la fonction de directeur au poste de la MRC du Val-des-Sources;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

DE REMERCIER CHALEUREUSEMENT le sergent Paquette pour son professionnalisme, son ouverture et sa disponibilité pendant toutes les années où il a été parrain de la Municipalité;

DE LE FÉLICITER pour son nouveau poste et de lui souhaiter de belles réalisations.

2022-10-26

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

### **12. Affaires diverses**

### **13. Liste de la correspondance**

### **14. Période de questions**

Aucune question n’a été soumise au conseil.

**15. Certificat de disponibilité**

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce dix-septième (17<sup>e</sup>) jour d'octobre 2022.

**16. Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 24.

2022-10-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet  
Mairesse

William Leclerc Bellavance  
Directeur général et greffier-trésorier